UNE ŒUVRE CANADIENNE

D'APOSTOLAT CATHOLIQUE

EN

ORIENT

ÉDITION DU *DEVOIR*
MONTRÉAL

1918

INTRODUCTION

Nos héroïques missionnaires canadiennes, les Sœurs de l'Immaculée-Conception, de Montréal, sauvent des âmes et soignent de pauvres lépreuses en Chine. Elles sont sur cette terre lointaine l'honneur et la gloire de notre pays. Pour répondre au Christ qui les appelait, elles n'ont reculé devant aucun sacrifice. Elles se sont données tout entières à ce qu'il y a de plus malheureux et de plus abandonné sur la terre. Elles ne se plaignent ni de leurs labeurs, ni de leurs souffrances. Mais elles sont pauvres, et le manque de ressources les empêche de se dévouer au gré de leur désir. Des amis généreux vont solliciter des secours pour elles. Donnons-leur donc un peu de notre or ou de notre argent, pour les belles œuvres de miséricorde et de zèle auxquelles elles-mêmes consacrent toute leur vie. Nous aurons ainsi notre part dans leur admirable apostolat, et nous attirerons les bénédictions du ciel sur nos foyers et sur notre patrie.

† PAUL, *arch. de Montréal.*

Montréal, 11 octobre 1918.

COMITÉ DE SECOURS

Madame Arthur BERTHIAUME, ... *Présidente*

Madame L. Edgar GAUTHIER, ... *Vice-présidente*

Madame J. Auguste RICHARD, ... *Trésorière*

Madame E.-H. MACKENZIE, ... *Secrétaire*

Madame Armand LABINE, ... *Conseillère*

Madame J.-B. RODIER, ... *Conseillère.*

Toutes aumônes pour venir en aide aux Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception dans leurs œuvres de Montréal ou de la Chine, pourront être adressées à leur Maison-Mère, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, ou à Madame Auguste Richard, Trésorière du Comité, 59, rue Sherbrooke ouest, Montréal.

LA LÉPROSERIE SAINT-PAUL

Pleine d'héroïque vaillance et d'une foi invincible, arrivait dans ces derniers temps, à la révérende Mère Supérieure des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, la lettre suivante de l'une de ses filles, supérieure de la léproserie Saint-Paul (Sœur Aimée de Marie, Mlle Laura Brodeur, de Belœil), qui livre les combats pacifiques de la charité et de l'apostolat dans les immenses champs de l'Orient payen.

Léproserie Saint-Paul,

Shek Lung, ce 21 juin, 1918.

Bien chère Mère,

Nous subissons une véritable calamité, l'inondation est plus épouvantable que jamais; l'eau monte, monte toujours! Nos pauvres malades ont dû quitter leurs salles dans lesquelles le courant les emportait dans leurs lits. Elles ne pouvaient plus soutenir l'eau, elles en avaient jusqu'aux épaules. Nous en avons logé une partie dans la nouvelle infirmerie, et nous avons dû faire partager aux 130 qui restaient le couvert de notre maison. Nous leur avons livré l'étage du bas. L'eau y monte aussi, mais au moins, sur leurs lits, elles peuvent y dormir à sec.

Jeudi, le 20, après plusieurs instances auprès du Gouvernement, nous avons obtenu une barque qui contient 100 personnes. Il nous en reste encore une trentaine dans la maison. Toutes ces épreuves ne nous abattent pas; nous nous réjouissons même

de l'avantage que nous avons de partager notre toit avec les plus déshérités de ce monde.

Ce matin, le bon Maître nous avait réservé une bien pénible épreuve : l'une de nos pauvres patientes, après avoir passé la nuit dans l'eau, s'est probablement découragée et, dans un moment de désespoir, elle s'est jetée par une fenêtre en dehors de la chambre, et elle s'est noyée; nous l'avons repêchée quelques heures après pour laisser ensuite partir son cadavre au courant, n'ayant pas un petit coin de terre pour les morts, puisque nous sommes entre le ciel et l'eau.

L'inondation dure depuis quatre semaines; toutes les digues sont brisées. La plus grande partie des maisons de Shek Lung a croulé. Des milliers de personnes sont sans abri, des centaines sont noyées; il passe beaucoup de cadavres à notre porte qui sont emportés par le courant. Quant à nous, nous nous sentons tellement entre les mains du bon Maître que nous ne craignons rien, nous sommes heureuses et joyeuses. Chère, chère Mère, ne vous tourmentez pas, soyez sans inquiétude à notre sujet : Celui à qui vous nous avez confiées nous garde bien

A vous de tout cœur,

Sœur AIMÉE de MARIE.

P. S. — 25 juin — L'eau baisse, nous n'en avons plus dans la maison; en moins de quatre jours, nous verrons la terre. Aussitôt après le départ des lépreuses, la maison sera désinfectée de fond en comble, tous les murs seront blanchis.

——— o ———

Cette lettre se passe de commentaire, elle n'invite d'ailleurs qu'à l'action. Soutenir l'honneur canadien, venir en aide à nos missionnaires, telle est l'œuvre qui s'impose

sans retard. Faisons-leur donc une petite part des larges aumônes que nous versons si généreusement en faveur de toutes les infortunes.

Il y a bientôt six ans, le Canada catholique, suivant les traces de ses valeureux ancêtres et répondant aux fermes espérances qu'avait fondées sur lui un zélé prélat de la lointaine Chine, écrivait au livre de son histoire nationale et religieuse une des pages dont il doit, à juste titre, le plus se glorifier. A cette époque, dans un élan de généreuse foi et d'apostolique charité, il fournissait, avec les ressources matérielles, toujours nécessaires, hélas ! dans la fondation et la maintenance des bonnes œuvres, le concours bien plus précieux encore de ses héroïques enfants ! C'est alors qu'animé de la charité toute-puissante du Christ, et avec un invincible courage, un essaim de vaillantes canadiennes, abandonnant le sol si cher du pays natal, volait jusqu'aux confins de l'Extrême-Orient, pour porter aux créatures les plus déshéritées de la terre, les lépreux, avec les rayons vivifiants de la divine lumière, le baume réconfortant d'un inlassable dévouement. Cette fondation suivait celle de deux crèches, d'un orphelinat et d'une école dans la grande ville de Canton où la jeune Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception avait d'abord été appelée à exercer son zèle.[1]

Canadiens catholiques, nous étions fiers alors, et à bon droit, de signaler ainsi notre foi. Canadiens catholiques, ce sont nos filles qui allaient de la sorte s'ensevelir dans le tombeau de la léproserie de Shek Lung, comme nos fils dans les tranchées d'une terre étrangère. A l'heure présente, elles nous adressent, avec une indéfectible con-

[1] L'histoire de cette première fondation des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception a été racontée dans une intéressante brochurette qu'on peut se procurer, au prix de 25 sous, à la maison-mère, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont.

fiance, un appel pressant. L'entendrons-nous d'une oreille indifférente ?...

Et comment cette œuvre pourrait-elle ne point toucher notre cœur ? De quelles abondantes bénédictions ne sera-t-elle pas pour nous le gage !

Mères chrétiennes, qui avez un si grand désir d'appeler la bénédiction de Dieu sur vos berceaux, nos Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception vous en offrent un moyen assuré. Donnez à Dieu l'âme d'un pauvre petit être, lépreux dès sa naissance, en lui procurant la grâce du baptême, et vous assurerez le sacrement régénérateur pour l'enfant que le Seigneur vous donnera bientôt.

Vous êtes justement préoccupées de la première communion de votre fils ou de votre fillette, vous qui croyez que de cet acte si solennel peuvent dépendre sa vie entière et son éternité. Voulez-vous en assurer le succès et en perpétuer les heureux résultats ? Donnez à Jésus l'âme d'une première communiante lépreuse : âme pour âme... Il exaucera vos prières.

Vous tremblez pour votre fille égarée au milieu des folles joies du monde, ou pour votre fils exposé, en ces jours de guerre, à la corruption des camps, et vous implorez leur salut ? Donnez à Dieu l'âme d'une jeune lépreuse : âme pour âme... Il sauvera votre enfant.

Vous êtes inquiète sur le sort d'une âme qui a quitté la terre, vous voudriez hâter sa délivrance. Donnez au Sauveur l'âme d'une pauvre lépreuse mourante : âme pour âme... et le Ciel s'ouvrira pour celle que vous chérissez.

Enfin, votre cœur est plongé dans une tristesse accablante; malgré les grâces reçues de Dieu, malgré les gages multiples de sa miséricorde, vous tremblez encore pour votre salut. Mais qui sauve une âme rachète la sienne ! Donnez à Dieu le cœur d'une malheureuse lépreuse : don pour don, cœur pour cœur, âme pour âme, et votre salut est assuré.

Toute aumône, quelle qu'elle soit, offerte pour secourir les œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, donne droit aux avantages spirituels suivants :

1° Une participation aussi large que possible aux prières, travaux, sacrifices et mérites de la Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

2° Deux messes célébrées chaque mois dans la chapelle de la Maison-Mère, aux intentions des bienfaiteurs.

3° Un souvenir particulier dans toutes les messes entendues et les communions faites par les religieuses.

4° Une messe de *Requiem* célébrée chaque année, dans la chapelle de la Maison-Mère, pour les bienfaiteurs décédés ainsi que pour leurs parents défunts.

5° Aux bienfaiteurs défunts est appliquée une participation aux mérites du Chemin de la Croix fait chaque jour par les religieuses.

6° Aux intentions des bienfaiteurs brûle un luminaire perpétuel à la Sainte Vierge et à Saint Joseph.

7° Tous les vendredis de l'année, les religieuses, se succédant auprès du Saint Sacrement exposé dans la chapelle de la Maison-Mère, doivent offrir l'heure d'adoration tout entière aux intentions de leurs bienfaiteurs dont les noms sont déposés sur l'autel de l'exposition.

8° Aux mêmes fins, est faite tous les jours, de 9 heures a. m. à 4 heures p. m., par les membres de la Communauté, la Garde d'Honneur de Marie, laquelle consiste dans la récitation ininterrompue du Rosaire au pied de l'autel de la Sainte Vierge.

——— o ———

A ceux qui prêteront une main secourable à nos missionnaires, en les aidant selon leurs ressources et la générosité de leur cœur, il serait peut-être agréable de connaître plus

en détail cette œuvre aussi canadienne que catholique, en pays infidèle. Les lettres suivantes en peignent au vif les débuts émouvants.

Mission Catholique,
Canton, Chine, 4 octobre, 1912.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

La Révérende Mère Marie de Lourdes me disait dimanche dernier que toutes ses journées, depuis son arrivée à Canton, ont été des journées de bonheur.

Je pense que toutes nos chères religieuses canadiennes de Canton goûtent le même bonheur. Elles sont en train d'opérer des prodiges de conversion parmi les femmes mandchoues. Déjà une centaine de ces femmes étudient le catéchisme à leur communauté et y trouvent le pain de l'âme avec celui qui entretient la vie matérielle.

La Mère Supérieure a visité plusieurs fois le quartier habité par les Mandchoux et se prépare à y établir des ouvroirs pour donner du travail à leurs femmes et les gagner à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Si nous trouvons des ressources, nous aurons là des milliers de catéchumènes. Or, depuis deux cents ans, nous n'en avons point eu parmi les familles fixées à Canton.[1]

Une autre œuvre s'offre au zèle de vos bonnes religieuses canadiennes et c'est l'œuvre des femmes lépreuses.

[1] Faute de ressources, nos sœurs canadiennes ont dû abandonner cette œuvre.

Le Gouvernement chinois nous demande de prendre la direction d'une léproserie qui recueillerait 300 à 400 femmes ou petites filles. Le Gouvernement donnerait pour l'entretien de chaque lépreuse cinq sous par jour. Trois ou quatre sœurs suffiraient pour diriger la léproserie, car elles trouveraient des auxiliaires parmi les femmes chinoises. Les petites filles de sept, huit, dix, douze ans, trouveraient en elles des institutrices dévouées.

Quelle gloire pour votre bel archidiocèse de Montréal, si vos religieuses acceptent cette léproserie. Dans l'univers entier sera béni le nom des religieuses de Montréal, qui, dignes émules du Père Damien, comme lui se dévoueront au soin des lépreux saintement, héroïquement.

Des centaines, des milliers de femmes lépreuses, des petites filles rongées par l'inexorable maladie et privées de leurs parents, tendent vers vous, Monseigneur, leurs mains suppliantes et s'écrient: « O Monseigneur, ô notre Père miséricordieux, envoyez-nous vos religieuses, vos enfants! à nous si malheureuses, elles ouvriront la porte du ciel, soulageront nos maux corporels et surtout nous arracheront aux maux éternels de l'enfer. O Père, ayez pitié de nous, ayez pitié de notre malheur! »

Vous aurez pitié d'elles, Monseigneur, pour l'amour de Dieu et pour l'honneur de votre cher Canada, de votre bien-aimé archidiocèse de Montréal, vous nous enverrez des Sœurs, des Mères pour nos lépreuses.

Merci, Monseigneur, en retour le divin Maître bénira votre troupeau canadien et son digne et vénéré Pasteur dont je suis fier de me dire

l'humble serviteur,

† Jean-Marie Mérel, év., préf. apost.

Archevêché de Montréal, 19 décembre, 1912.

A Monseigneur Mérel, évêque de Canton.

Monseigneur,

Votre lettre est arrivée à Montréal pendant que je visitais nos institutions religieuses montréalaises de l'Ouest canadien et américain. Je n'ai pu en prendre connaissance qu'à mon retour vers la mi-novembre.

L'appel que vous me faites en faveur des pauvres femmes lépreuses m'a profondément touché. Plus une misère est grande, plus nous devons, ce me semble, nous montrer généreux et empressés à la soulager. En ouvrant ses bras à ceux qui souffrent, Jésus-Christ n'a excepté personne. N'a-t-il pas dit : « Venite ad me, omnes *qui onerati estis »? Aussi à votre demande, Monseigneur, j'ai répondu « oui » sans hésiter, dans mon cœur.*

Je suis allé voir ensuite nos chères Sœurs de l'Immaculée-Conception. Elles connaissaient votre désir, elles m'attendaient. Elles étaient quarante environ : professes, novices et postulantes. « Mes enfants, leur dis-je, on vous propose une œuvre nouvelle en Chine, une œuvre d'abnégation et de sacrifice, mais belle, glorieuse comme la charité même que notre divin Maître a prêchée et pratiquée : c'est l'œuvre des pauvres femmes lépreuses. L'acceptez-vous? Que celles d'entre vous qui se sentent prêtes à partir pour s'y dévouer se lèvent. » Monseigneur, les quarante se levèrent à la fois. C'est donc une chose décidée et j'en suis heureux. Votre léproserie sera sous les soins de nos religieuses de Montréal; ce sera, j'en suis sûr, pour votre diocèse, une source de bénédictions et de grâces. Nous vous enverrons quelques missionnaires au printemps. J'ai rencontré à Vancouver les quatre dernières qui vous sont arrivées le mois dernier. J'ai admiré leur courage et leur esprit de sacrifice. Ce sont des apôtres. Je remercie le Seigneur qui se sert ainsi de nos enfants pour convertir les infidèles et ouvrir le ciel à des milliers d'âmes. Et je vous

réitère, Monseigneur, ma vive reconnaissance pour vos paternelles bontés à leur égard.

Agréez, Monseigneur, pour la nouvelle année et pour toujours, mes meilleurs vœux et l'assurance de mes sentiments tout fraternels en Notre-Seigneur.

† PAUL, *arch. de Montréal.*

——— o ———

Léproserie Saint-Paul,
Ile Marie, Shek Lung, 22 novembre, 1913.

Bien chère Mère,

Voilà qu'enfin depuis dix jours, nous occupons le nouveau poste que la bonne Providence nous a confié. Déjà nous y sommes en pleine activité.

Arrivées à l'Ile Marie dans la journée du 11 octobre, nous nous hâtâmes d'aménager notre petite chapelle où, dès le lendemain matin, le divin Maître venait établir sa demeure et se faire ainsi le compagnon de notre exil. Nous possédons maintenant le Bien Surpême : avec lui rien ne saurait nous manquer, et que pourrions-nous craindre ? mieux que les soldats préposés à notre garde, il veillera sur nous.

Le 18 octobre, voilà que nous voyons poindre le bateau qui nous amène le premier contingent de lépreuses que nous envoie le Gouvernement. Quelle scène, mon Dieu, que celle de leur arrivée ! Sans jamais avoir été témoin de semblables spectacles, pourrait-on se figurer celui que no[illegible] offrent ces 120 femmes qui nous arrivent ainsi couvertes de p[illegible]s et portant entre leurs bras, pour un certain nombre, de pauvres petits enfants. Plusieurs sont mourantes et gisent sur l'herbe en attendant que nous puissions les recueillir. Les unes n'ont plus de pieds, d'autres plus de mains. Toutes traînent à leur suite cet amas de haillons et d'objets de tout genre, d'une mal-

propreté inouïe qui constitue ce qu'on appelle ici un vrai bagage chinois. Mais de beaucoup plus pénible devient l'impression, au moment où démarre le bateau qui les a amenées. Ces malheureuses, dont la vie n'a été qu'un long tissu de souffrances croissant avec les années, redoutent l'inconnu et se désolent de se voir ainsi transportées dans un milieu si nouveau pour elles : que va-t-il donc leur arriver?...

Une explosion de douleur se produit alors : on pousse des cris déchirants, on se tord de désespoir. Il nous faut sans retard faire disparaître les cordes dont plusieurs sont munies, de crainte qu'elles ne songent à se pendre. Malgré la surveillance que nous exerçons, l'une d'elles réussit à se jeter à l'eau et s'y noie en dépit de nos efforts pour la repêcher. A quelques jours de là, 69 autres recrues venaient augmenter notre population. Gagner à force d'attentions et de soins le cœur de nos malades, tel doit être en ce moment notre principal souci. On ne saurait croire de quel secours nous sont en cet office les bonbons apportés du Canada par les trois partantes de juillet. Le plaisir qu'ils causent aux petits enfants nous vaut déjà, de la part des mères, un affectueux sourire. Nos Sœurs infirmières se sont mises à l'œuvre joyeusement; elles pansent tout le jour, avec tout le dévouement dont elles sont capables, les horribles plaies que nous avons sous les yeux, et utilisent ainsi les connaissances acquises à l'Hôpital des Incurables de Montréal. Quelle reconnaissance nous conservons aux chères Sœurs de la Providence pour leur dévouement à nous communiquer, deux mois durant, l'art de traiter les plaies. Le choix judicieux des instruments chirurgicaux que Sœur Joseph-Alfred a fait pour nous monter un cabinet pratique, nous fait apprécier davantage le généreux don que nous en a fait M. le Juge Papineau, le vénérable ami de nos œuvres. Avec quelle gratitude aussi nous nous servons de tous les médicaments, bandages, désinfectants, etc., dont nous ont pourvues si libéralement messieurs les pharmaciens de Montréal. Les nombreuses pièces de matériel offertes par M. Beaudry nous sont vraiment précieuses pour vêtir nos pauvres patientes.

Enfin c'est avec un sentiment mêlé de reconnaissance, de fierté et d'apostolique ambition que nous vidons, pour en utiliser le contenu, les caisses remplies par nos généreux bienfaiteurs du Canada. Jamais leurs aumônes n'ont été mieux placées !

Savez-vous, ma Mère, que le Gouvernement nous fait l'honneur de nous compter au nombre des lépreuses, et qu'à ce titre, il nous accorde à chacune une pension de cinq sous par jour?...

Sœur N.

——— o ———

On ne lira peut-être pas sans intérêt l'article suivant dû à une fine plume française, et qui jette quelque lumière sur le sort fait aux lépreux de Chine par leurs cruels compatriotes.

LES DEUX MORALES

UNE PIERRE DE TOUCHE

La lutte n'est pas près de finir entre les deux morales : la morale chrétienne, et... l'autre.

Et de fait, tant qu'on reste dans la théorie, il n'y a pas de raison pour que la lutte finisse : les mauvaises causes et les bonnes se ressemblent en ceci, que jamais elles n'ont manqué d'arguments. Si je discutais avec un homme de bonne foi, hésitant entre les deux morales, je lui dirais « Pas de théories, voulez-vous? Allons au fait, voyons, en pratique, ce que produit la morale chrétienne et ce que produit l'autre. Appliquons à ces deux systèmes la pierre de touche de l'expérience : elle nous aidera tout de suite à distinguer l'or faux de l'or vrai. »

Et tenez, voici deux faits qui peuvent très facilement se comparer et s'opposer l'un à l'autre, puisque dans tous les deux il est question de la conduite à tenir à l'égard d'une

même catégorie de malheureux, les *lépreux*. L'un de ces faits est dû à la morale païenne, l'autre à la morale chrétienne. Exposons-les sans les discuter : ils parlent assez d'eux-mêmes sans qu'il soit nécessaire de les faire parler.

PREMIER FAIT — Celui-ci est dû à la morale païenne. Il s'est passé le 14 décembre 1912, il n'y a pas encore un an, en Chine, à Nan-Ning; le récit en a été fait par des témoins oculaires : il n'a pas été démenti *et il ne pouvait pas l'être*.

Les missionnaires catholiques, à la suite de Monseigneur Ducœur, s'intéressaient au sort des lépreux de la ville; ils les avaient réunis dans un quartier séparé; mais les Chinois ayant trouvé ce quartier trop rapproché de la ville, les missionnaires s'occupaient de leur donner un asile plus éloigné. Dans ce but, ils s'étaient adressés au *président* de la région, qui leur avait dit à peu près : « Soyez tranquilles, nous allons trouver pour la léproserie un terrain convenable. » Ils le trouvèrent en effet !...

Sur le champ de manœuvres, les autorités chinoises firent creuser une fosse profonde de deux à trois mètres. Au fond, on étendit une couche de bois. Sur les bords, on disposa une échelle permettant d'y descendre.

Le 14 au matin, plus de cent soldats encerclent le quartier des lépreux; aucun ne peut s'échapper; et tous, comme un gibier traqué par des rabatteurs, tous sont poussés vers le champ de manœuvres. Un à un, tous sont obligés de prendre l'échelle et de descendre dans le trou, les femmes portant péniblement leurs enfants... Tel était le terrain convenable préparé pour les lépreux par l'administration païenne.

Lorsque tous, au nombre de quarante, y furent réunis, un cri retentit: « *Cha!—tue!* » Et aussitôt, les fusils tuent à bout portant; puis du pétrole est versé dans la fosse, le feu y est mis, et une gerbe de flammes annonce à la ville entière le triomphe de la morale païenne, en attendant que le gouverneur l'annonce lui-même par une proclamation

qui se termine ainsi : « J'ai fait creuser une grande fosse, et le 14 au matin j'ai fait entourer, arrêter et exterminer tous les lépreux. Ainsi nous serons délivrés à jamais de leur contagion. *Je me crois assuré de l'approbation universelle.* »

Deuxième fait — En regard de ce fait, je pourrais mettre la conduite des missionnaires catholiques qui cherchaient, de leur côté, à fonder un village, et non un cimetière, pour les lépreux. Je pourrais citer le P. Damien, le P. Beyzim, le P. Dupuy, et tant d'autres, morts de la lèpre au milieu des lépreux auxquels ils s'étaient dévoués, à Madagascar et ailleurs. Mais un fait vient de passer, relatif lui aussi aux lépreux de Chine, et je me contenterai de le mettre sous les yeux de mes lecteurs, tel que le raconte Albert Monniot (dans la *Libre Parole* du 28 octobre, 1913), avec une émouvante simplicité.

L'archevêque de Montréal recevait récemment, de l'évêque de Canton (Chine), une lettre sollicitant l'envoi de religieuses canadiennes, en vue de la création d'une léproserie.

Quelques provinces de Chine sont en effet ravagées par la lèpre, et les Européens sont presque les seuls à combattre le redoutable fléau, que propage la malpropreté des indigènes.

L'évêque de Canton écrivait : « Des milliers de pauvres lépreux tendent vers vous, Monseigneur, leur mains suppliantes... Trois ou quatre religieuses suffiraient, car elles se feraient aider par les moins malades. »

C'était demander des volontaires pour la mort, et pour une mort particulièrement horrible. Tous ceux qui soignent les lépreux sont en effet voués à la contamination, et aucune guérison ne les libérant du devoir, n'ouvrant les portes de cet enfer qu'est une léproserie, c'est la mort inévitable dans d'atroces tourments.

C'est au seuil de ces géhennes que devrait s'inscrire, à l'intention des infirmières volontaires, la sinistre parole dantesque : « Laissez ici toute espérance. »

L'archevêque de Montréal savait cela; mais il savait aussi qu'il est des êtres d'élite pour qui la désespérance n'est qu'un mot vide de sens, parce que leurs espoirs sont à l'abri des atteintes des pires fléaux.

Le prélat se rendit au couvent des Sœurs de l'Immaculée-Conception, composé de quarante religieuses qui furent assemblées pour l'entendre.

Il leur dit quelle requête lui était adressée, leur exposa la situation, ne célant rien de l'étendue du sacrifice qui étai demandé.

On devine avec quelle émotion il dut conclure :

« Mes enfants, il nous faudrait quatre volontaires. Que celles qui se sentent prêtes à partir se lèvent ! »

L'archevêque avait à peine achevé que son auditoire était debout : *les quarante religieuses s'étaient levées à la fois.*

Encore une fois, qu'est-il besoin d'ajouter ?

De chaque côté, ils sont quarante : là, quarante lépreux mis à mort par la morale païenne; ici, quarante femmes, bien portantes, qui vont se sacrifier aux lépreux sous l'influence de la morale chrétienne.

... Chez nous aussi, il y a les *quarante :* les quarante immortels de l'Académie française; et jadis, quand ils signaient un livre, ils ajoutaient à leur nom cette simple mention : *l'un des quarante.*

Elles s'en iront une à une, les quarante Sœurs de l'Immaculée-Conception; une à une, lépreuse ou non, elles paraîtront devant le tribunal du Souverain Juge. Si elles tremblent en y arrivant, leur ange gardien les aura vite rassurées. Il n'aura qu'à ajouter à leur nom cette simple mention : Seigneur, c'est l'une des quarante...

Et Jésus leur sourira, — et le ciel s'ouvrira, — et la lèpre, qui les aura tuées sur terre, sera leur parure dans le ciel...

E. Duplessy.

(Extrait de « La Réponse », revue mensuelle d'apologétique populaire. Administration : 82, rue Bonaparte, Paris, VIe. Rédaction, 168, Boulevard Malesherbes, Paris, XVIIIe).